



INFO PARIS Ile de France

20 ANS 1995-2015

GALA DES 40 ANS DE L'ASSOCIATION



Ce sont les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville de Paris qu'Anne HIDALGO, maire de Paris, a très aimablement mis à notre disposition pour célébrer le gala des 40 ans de notre association. Cent trente-trois auditeurs avaient répondu « présents ».

Anne HIDALGO a délégué à ce gala Catherine VIEU-CHARIER, adjointe à la maire de Paris et correspondante Défense. Le directeur de l'IHEDN, le général Bernard de COURREGES d'USTOU nous a fait l'honneur de sa présence, ainsi que le président de l'Union, Mario FAURE. Que tous soient assurés de notre très vive reconnaissance.

Cette soirée a été organisée autour d'un cocktail, suivi d'un dîner, au cours duquel plusieurs interventions ont eu lieu : Caroline GORSE-COMBALAT, présidente sortante, a dressé un bilan de ces 40 années de travail et d'activités de notre association. Édouard DETAILLE, nouveau président, a inscrit son discours dans la ligne de travail suivie jusqu'à présent, en insistant sur l'importance de faire rayonner l'esprit de défense par l'action de notre association. Mario FAURE, a félicité notre association pour son travail efficace. Le général de COURREGES d'USTOU nous a assurés de son soutien. Catherine VIEU-CHARIER a présenté les différentes actions de la mairie de Paris en matière de défense et nous a confirmé son appui.

Pour remercier Caroline, Jean-Paul AMEILHAUD, vice-président, lui a remis un Livre d'or signé des auditeurs et lui annonça la remise prochaine d'une participation financière des membres pour un voyage de son choix. Enfin, femme oblige... un très bel hortensia lui fut offert !

En conclusion, une ambiance joyeuse, autour d'un dîner très apprécié, pour une soirée d'anniversaire qui restera un bon et beau souvenir ! Et surtout, nous tenons à adresser nos très vifs remerciements et notre très profonde gratitude à madame HIDALGO, pour son extrême amabilité, ainsi qu'aux équipes des services de la mairie pour leur précieuse aide et leur grande disponibilité, sans lesquelles notre soirée n'aurait pu se tenir.

Isabelle HUGUES de SEGONZAC. Pascal ROZE





ÉDITORIAL

Chères amies, chers amis,

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers : fiers de faire partie de la communauté IHEDN, fiers d'avoir fêté 40 années d'actions et de succès collectifs de notre association lors de la soirée de gala du 2 mai 2016, fiers d'appartenir à la plus importante des associations IHEDN en région en nombre de membres, fiers d'incarner l'esprit de défense et fiers de nous projeter vers de nouvelles dynamiques.

Dans le cadre de sa mission en région, notre association participe au rayonnement de l'esprit de défense dans ses aspects militaires, civils, économiques et culturels, avec comme objectif de promouvoir et de développer une culture de défense et de sécurité. Face aux drames que notre pays a connus, face aux menaces et devant la mobilisation actuelle, notre association doit continuer à jouer pleinement son rôle : sensibiliser le plus grand nombre de parties prenantes référentes de notre pays et développer l'esprit de résilience au sein de la société civile.

Je tiens à vous remercier vivement pour la confiance que vous m'avez exprimée, ainsi qu'aux nouveaux Comité directeur et Bureau, à l'occasion des élections d'avril 2016. Le programme que nous aurons à cœur d'initier en 2016-2018 est votre programme, les dynamiques exposées sont les vôtres. Ensemble, nos actions contribueront à la défense de la France, au renforcement du lien armée-nation et à notre résilience.

Je compte sur les engagements de chacun, des plus petits aux plus grands, des très ponctuels aux plus réguliers. La communauté IHEDN est un formidable réseau et nous avons la chance d'y appartenir pour construire demain, ensemble. C'est une chance à saisir maintenant. Joyeux anniversaire des 40 ans à tous, bien amicalement et à très bientôt.

Édouard DETAÏLLE, *président de l'Association IHEDN région Paris Île-de-France*

AGENDA

2016

Jeudi 9 juin Colloque Europe-IHEDN à l'UNESCO sur "l'Unesco et la mer" au siège de l'Unesco à Paris

Samedi 11 juin Commémoration « Chemin de mémoire » à Verdun, pour un 100^{ème} anniversaire emblématique

13-17 juin Stand de l'Association au village « éducation/formation UNION-IHEDN » Eurosatory (Villepinte)

Samedi 25 juin Participation aux 20 ans de l'ANAJ-IHEDN

4-9 juillet 96^{ème} Session régionale jeunes Île-de-France.

20 septembre Dîner de rentrée des comités d'étude

22 septembre Conférence sur la sécurisation des données personnelles

1 octobre Ravivage de la Flamme (Association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie)

12-13-14 octobre Voyage d'étude annuel en Italie

Octobre Séminaire des élus

1 décembre Table ronde sur la réserve militaire de la gendarmerie des transports en partenariat avec l'ANORGEND (Association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie)

8 décembre Séminaire « Correspondants défense », Hôtel de Ville de Paris

9 décembre Forum national des auditeurs sur le thème de la Mer à Aix en Provence

2017

Janvier Session à l'attention des enseignants de l'Académie de Paris

Avril La nuit des jeunes auditeurs

L'ASSO EN ACTION (S)

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Les dernières élections ont notamment été portées par la dynamique d'un programme 2016-2018 issu de tous nos échanges. Cette nouvelle mandature sera rythmée selon 3 grandes dynamiques :

la première relevant de nos fondements (rayonner, sensibiliser, former), la deuxième axée sur l'avenir, la dernière liée à notre capacité financière.

Globalement, nos engagements concernent nos fondements :

Rayonner davantage dans les départements en mettant en place des actions qui permettront de consolider un noyau dur de représentants locaux.

Renforcer un programme d'animation destiné à la communauté IHEDN, grâce à une équipe dédiée, avec notamment la création de sorties culturelles et d'une soirée, en janvier de chaque année, consacrée aux vœux de notre association.

Assurer encore davantage la sensibilisation et la formation, afin d'entretenir le niveau d'information et de réflexion de chaque auditeur, avec par exemple dès le mois de septembre, la création d'un nouveau comité d'étude d'initiative régionale, ainsi que la création d'un séminaire des élus.

La lettre de l'association

La nouvelle équipe poursuit la publication régulière de la lettre de notre association « Info Paris Île-de-France », lien permanent d'information et de contact entre la communauté de tous ses membres. Sa périodicité demeure de 3 numéros par an : - été - automne (fin juin/début juillet) - hiver (novembre) - printemps (fin février/début mars). Vous y trouverez toujours, sur 8 pages, l'agenda prévisionnel des activités, la vie de l'association (AG, comités d'études) y compris dans ses relations extérieures, un dossier « compte rendu de conférences ». Vos suggestions de contenu seront les bienvenues. La Lettre sera désormais diffusée par voie électronique et par courrier postal afin de couvrir le mieux possible les attentes et habitudes de chacun.

Équipe de rédaction, « l'Ours » :

Directeur de publication: Édouard DETAILLE.

Comité de rédaction : Anne de BAGNEAUX-SAVATIER, Édouard DETAILLE, Isabelle HUGUES de SEGONZAC, Marileine TOINET (en particulier pour la coordination générale).

Ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous aider, peuvent nous proposer leur candidature, en précisant leur domaine de compétences possible.

Marileine TOINET

Cotisations 2016

Grand merci à tous nos camarades cotisants pour 2016.

Pour les « retardataires », quelques rappels. Mode privilégié de paiement électronique sécurisé en ligne sur le site <https://www.apayer.fr/arpihedn> ou par chèque bancaire (IHEDN-AR Paris IDF). Les cotisations à une « association d'intérêt général » comme la nôtre, permettent une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de la cotisation (50 € pour l'année calendaire 1er janvier-31 décembre ou 80€ avec l'abonnement facultatif à la revue Défense de l'Union-IHEDN). Les reçus fiscaux des cotisations 2015 ont été envoyés fin avril. Ces cotisations constituent l'unique ressource de l'Association et permettent le financement partiel de l'Union des auditeurs de l'IHEDN, et les manifestations, conférences, visites, comités d'étude et cérémonies diverses.

Nous restons à votre disposition par mail : secretariat@ihedn-paris.eu.

Thierry COLOMBIER

Notre avenir : Mettre à jour les statuts de notre association, pour assurer dans le temps son dynamisme avec une assemblée générale extraordinaire mobilisatrice pour tous. Développer les partenariats avec d'autres associations régionales, nationales et thématiques, autour de nombreux projets communs, comme celui de créer le « printemps des auditeurs » qui a d'ores et déjà obtenu le soutien de l'UNION-IHEDN.

Organiser un colloque avec l'Association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie (ANORGEND). Renforcer les liens avec le monde de l'entreprise et les grandes écoles, ainsi qu'avec OTY productions, qui appartient au monde du cyber. Créer en septembre un comité numérique pour nous adapter aux enjeux modernes des technologies de l'information et de la communication, grâce aux outils numériques actuels et à venir.

Conduire auprès de tous les membres en décembre prochain un sondage, sans doute annuel, pour être davantage à l'écoute et dans le partage.

Notre capacité financière : Promouvoir une politique de mécénat susceptible d'augmenter notre capacité financière et soutenir ainsi nos actions.

Créer en septembre un comité propre aux mécènes notamment pour nous ouvrir davantage vers le monde économique. Notre programme, c'est notre cap ! Il saura s'adapter à l'actualité pour nous faire grandir. Soyons fiers de le porter ensemble !

Édouard DETAILLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le samedi dans l'amphi Lacoste de l'École militaire. Environ quatre-vingts auditeurs étaient présents. En guise d'accueil, un café accompagné de petites viennoiseries était offert, fort prisé des participants pour bien commencer la matinée de travail !

C'est une assemblée générale classique qui s'est déroulée, avec le rapport moral de la présidente sortante, Caroline GORSE-COMBALAT, le rapport d'activité présenté par la secrétaire générale, Isabelle HUGUES de SEGONZAC et le rapport financier préparé par le trésorier, Bernard LAMY, tous trois adoptés. S'en est suivi l'élection partielle d'un tiers du Comité directeur, la nouvelle Présidence et le Bureau devant être élus par le Comité directeur, dans sa nouvelle composition, lors de sa première réunion suivant l'assemblée générale. Pendant le dépouillement des bulletins de vote, une présentation du voyage aux États-Unis était faite par Jean-Michel MOTA. Comme de coutume, la matinée s'est clôturée par un déjeuner-buffet à la Rotonde, permettant retrouvailles et échanges amicaux, toujours fort appréciés, mais empreints d'émotion devant le départ de la présidente à l'issue de 6 ans de mobilisation et d'actions en faveur du rayonnement de l'Association.

Isabelle HUGUES de SEGONZAC

RAPPORT MORAL 2015

L'an dernier à pareille époque, nous étions sous le choc des attentats terroristes des 7 et 9 janvier, puis du 13 novembre, et nous évoquions comment renforcer les liens de la jeunesse avec la nation, et comment créer une Garde nationale constituée de réservistes de la défense. C'est pourquoi à deux reprises, nous avons répondu présents à l'attente de l'Union-IHEDN qui avait souhaité que les auditeurs soient actifs dans le débat, afin de présenter aux responsables politiques des « notes de positions » reflétant les idées du « noyau dur » des citoyens formés aux questions de défense et de les communiquer aux médias.

2015 a été riche en événements, dont la diffusion de l'esprit de défense reste notre préoccupation première. Deux conventions de partenariat ont été signées afin de resserrer le lien Armées-nation, avec le Conseil supérieur de la réserve militaire CSRM, puis avec la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale ANORGEND. Nous avons renouvelé notre partenariat avec Post-production, pour une durée de trois ans, et bien sûr, forts de notre LABELLISATION 14-18, des visites mémorielles sont organisées chaque année.

Le voyage d'étude effectué en octobre à Washington D.C., fut un grand moment de cohésion, et a permis une approche directe de la vie américaine et de sa réalité. Le maximum a été fait pour introduire le groupe auprès de personnalités et d'institutions américaines, jouant un rôle significatif dans les domaines qui sont les nôtres : la politique étrangère, les mondes de la défense, l'économie, la vie politique et l'armement.

Bilan de mes deux mandats : Grâce au travail d'une équipe renforcée, par l'engagement de membres titulaires, d'anciens cadres de l'Institut et de membres associés, nous avons réorganisé, modernisé et fait rayonner notre association en France, comme à l'étranger. J'ai eu aussi à cœur de mettre à la disposition de l'Association mes réseaux, mes contacts et les personnalités que ma vie professionnelle me permet de rencontrer. Nous avons répondu de manière efficace, comme l'ont fait nos prédécesseurs, aux exigences de notre mission de rayonnement et de promotion de la culture de défense au travers des trinômes académiques de Paris et de Créteil ; dans les domaines de la défense et l'intelligence économique, nous avons accompagné avec beaucoup de dynamisme les sessions en région et les séminaires jeunes et nous avons organisé également un cycle de conférences et de rencontres-entreprises.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée. En 2009, lors de ma présentation en tant que candidate à la présidence, je vous avais dit « *si vous y croyez autant que moi, l'avenir de notre association ne sera que dynamisme, enthousiasme et renouveau* ». Aujourd'hui, je suis fière du travail que nous avons accompli ensemble. J'ai beaucoup appris à vos côtés, j'ai rencontré des personnes formidables, volontaires et engagées et je formule des vœux de succès à la nouvelle équipe laquelle, je l'espère, saura être soudée autour de sa nouvelle présidence.

Caroline GORSE-COMBALAT, *présidente 2009-2016*

COMPOSITION ET MISSIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

(élu par l'AG du 9 avril 2016)

Bureau élu par le Comité directeur du 14 avril 2016

Édouard DETAILLE (Paris 2010) : président.

Général Jean-Paul AMEILHAUD (Limoges 1985) : vice-président rayonnement.

Marie BRIGAUD (Paris 2008) : vice-présidente études, conférences et formation.

Jean-Michel MOTA* (Paris 2008) : vice-président relations avec la défense, les élus et l'administration publique.

Jean-Marc SCHAUB* (Paris 2008) : vice-président relations avec les entreprises, les grandes écoles et relations extérieures.

Pascal ROZE (Dijon 2003) : secrétaire général.

Marileine TOINET* (Versailles 2000) : secrétaire générale adjointe : soutien administratif et Lettre de l'Association.

Bernard LAMY (Paris 2002) : trésorier.

Thierry COLOMBIER* (Nantes 2001) : trésorier adjoint : suivi des cotisations, du mécénat et de l'e-annuaire.

Autres membres du Comité directeur

Pierre AURIACOMBE (Paris 2010) : chargé du séminaire des élus*.

Anne de BAGNEAUX-SAVATIER (Paris 2012) : chargée de mission d'études (en France).

Jean-Philippe BRAULT (Paris 1991) : chargé de la prospective dans le cadre des comités d'étude.

Bernard BRUN (Lyon 1980) : chargé de mission pour l'organisation et l'informatique.

Dr Jean-Dominique CARON (Paris 1991) : chargé du séminaire jeunes et du site internet.

Yvon CHAZALVIEL (Versailles 1993) : chargé de mission d'études (à l'étranger) *.

Arnaud FICHOLLE (Versailles 1993) : chargé des partenariats avec le monde de la défense.

Isabelle HUGUES de SEGONZAC (Paris 2012) : conseiller du président et chargée de l'animation de la communauté des auditeurs IHEDN et des membres associés.

Corinne TALON (Paris 2008) : chargée du trinôme académique de Paris.

Maryse VISEUR (Paris 2012) : chargée du comité d'étude d'initiative régionale « jeunes * ».

Précisons en outre que l'Association est représentée à l'Union-IHEDN par cinq délégués : Jean-Paul AMEILHAUD, Édouard DETAILLE, Caroline GORSE-COMBALAT, Isabelle HUGUES de SEGONZAC, Pascal ROZE.

* membres élus ou réélus lors de l'assemblée générale du 9 avril 2016.

LA RÉFLEXION

LES ÉTUDES ET LE FORUM NATIONAL DES AUDITEURS

Notre association est très dynamique grâce à l'implication de nombreux auditeurs dans les différents travaux d'études que nous menons. Elle compte actuellement 3 comités d'études, animés par des personnalités compétentes :

Un comité d'étude nationale, choisie par l'IHEDN pour la session 2015-2016 autour de la thématique « Sécurité et Puissance » co-animé par Emmanuel DUPUY et Maryse VISEUR, dont les travaux seront remis à la fin du mois de juin 2016.

Un comité d'étude transverse avec comme thème « La mer », proposé par l'Union-IHEDN, animé par Emmanuel GOURAUD, et dont les travaux seront remis le 23 septembre 2016. Un comité d'étude d'initiative régionale sur la Cyber-stratégie, animé par Patrick VABRE, et représenté pour l'occasion au Forum Cyber défense du salon Eurosatory. Vous découvrirez dans les pages suivantes l'actualité de ces différents comités.

Un nouveau thème d'initiative régionale sera proposé par Maryse VISEUR à la rentrée, et sera dévoilé au dîner annuel des comités d'études que nous organisons le 20 septembre prochain au cercle de l'École militaire. Le Forum des auditeurs 2016 se tiendra le 9 décembre à Aix en Provence. Nous espérons que notre association sera sélectionnée comme intervenant, mais chacun des groupes inscrits au thème de la mer pourra voir sa réflexion prise en compte. Le thème d'étude nationale fera, quant à lui, l'objet d'un colloque organisé par l'IHEDN à une date qui nous sera prochainement communiquée par les autorités.

Marie BRIGAUD

ÉTUDE NATIONALE SÉCURITÉ ET PUISSANCE

Le thème du comité d'étude de l'année 2015-2016, « Sécurité et puissance », s'inscrit dans une logique d'interrogation : si l'un est la réponse à l'autre, un hiatus est en train de se créer. L'interrogation se pose entre deux opérateurs traditionnels : le soldat et le diplomate. Le soldat ne se mêle-t-il pas de diplomatie ? Le diplomate n'est-il pas lui-même un palliatif à l'action militaire ? De plus, des acteurs non étatiques deviennent soit des acteurs de cohésion, soit des acteurs de dislocation. D'autre part, les notions de sécurité et de puissance, où la puissance est le gage de la sécurité d'un État, avaient du sens dans les cas de guerres symétriques. Avec les guerres asymétriques, un État peut être puissant et être à la merci de groupes tout petits qui peuvent administrer des piqûres très violentes et le mettre dans une logique de faiblesse. L'attentat du 11 septembre 2001, l'attentat contre Charlie Hebdo, la tuerie en

Suède, en sont des exemples.

La tradition de l'État protecteur est bousculée aujourd'hui par la modernité, l'extension des droits individuels, et un certain déclin du collectif. Le discours du chef de l'État à Versailles proposant une Garde nationale, nos interrogations se font pressantes : dans quelle mesure serait-elle une source supplémentaire de sécurité ? Qui la composerait, avec quelles missions, et quel cadre d'emploi ? En quoi répondrait-elle au besoin de renforcement de la cohésion nationale ? Serait-elle au contraire un étage de plus dans une organisation déjà bien complexe ? Nous avons la chance de profiter des idées éclairantes et subtiles de nombreux intervenants : le préfet honoraire Patrice MOLLE, le général Alexandre LAJANNE, ainsi que du colonel Eric TARANSAUD.

Maryse VISEUR

COMITÉ D'ÉTUDE SUR LA MER

Thème retenu par l'Union-IHEDN pour les études 2016/2017. L'Union prévoit d'élaborer un Livre blanc sur la mer, d'émettre des propositions d'engagements pour les candidats aux élections présidentielles ainsi que d'organiser le Forum des auditeurs à Aix en Provence le 9 décembre 2016. Plus de 20 associations régionales de l'Union vont contribuer à cette étude. L'association IHEDN région Paris Île-de-France a proposé de traiter le thème de l'économie maritime, et d'apporter ainsi ses réflexions au développement de la « croissance bleue ». Un groupe d'étude s'est déjà réuni 4 fois pour définir une méthode d'étude : elle consiste en l'identification de 5 facteurs-clés indispensables pour que puisse se développer un projet ou une filière maritime : technologie aboutie, modèle économique viable, cadre juridique, gouvernance adaptée et ressource humaine suffisante. Ces 5 facteurs sont et seront validés par des entretiens avec des experts (industriels, financiers et politiques) pour aboutir aux recommandations souhaitées. Nous prévoyons d'organiser une table ronde en octobre pour confronter la méthode, et émettre des recommandations au secteur de l'économie maritime. Il est encore temps de rejoindre le groupe !

Emmanuel GOURAUD

COMITÉ D'ÉTUDE CYBER-STRATÉGIE

Un thème de spécialistes qui concerne les non spécialistes. Ce groupe de 16 participants s'est réuni déjà 3 fois. Une stratégie en ligne avec les missions de l'IHEDN : esprit de défense, rayonnement, sensibilisation. Présence dans les événements cyber, veille sur les développements.

Trois lignes de conduite : cibler les TPE-PME, utiliser l'existant (publications, événements), s'appuyer sur les Régions. C'est un domaine en perpétuelle évolution, caractérisé par une menace croissante et agile. Les participants de ce groupe d'études ont des compétences diverses, mais ont un point commun : ils sont tous très motivés. La contribution de chacun sera précieuse, car nous sommes tous concernés, membre ou pas de ce comité.

Patrick VABRE

L'ASSOCIATION AU PALAIS DU LUXEMBOURG



Conduite par notre présidente Caroline GORSE-COMBALAT, une délégation de 25 membres de l'Association a été reçue le 18 mars par Gérard LARCHER, président du Sénat, et le général de division Jean-Pierre MOULINIÉ (AA57, SR132), commandant militaire du palais du Luxembourg à la présidence.

Cette manifestation initiée par Edwige GILLIS (SR114) a débuté par une conférence du général MOULINIÉ portant sur la désignation (suffrage universel indirect) et la composition du Sénat (348 sénateurs), sur son rôle législatif, d'évaluation des politiques publiques et de suivi/contrôle de l'action gouvernementale, sur son organisation (bureau, questure, groupes politiques, commissions) et sur son fonctionnement administratif et financier. Le président du Sénat a ensuite analysé l'histoire et le rôle du bicamérisme, existant dans 13 États de l'Union européenne sur 28, de façon diversifiée permettant la représentation, soit de certaines catégories de personnes, soit des territoires, comme en France où il est né en 1795, et représente les collectivités locales depuis 1875. Il a insisté sur trois arguments en faveur du bicamérisme : équilibre démocratique des pouvoirs, nécessité de ne pas céder aux pulsions ou émotions successives et immédiates de



l'opinion publique, traduction constitutionnelle (Art.24) des composantes et représentations territoriales. Le quinquennat ayant changé le rythme politique et démocratique, le Sénat qui n'est pas « dans le temps du quinquennat », est la voix de la différence, un « balancier stabilisateur » des institutions, en particulier de la Constitution.

Nous avons aussi découvert la grande richesse patrimoniale du palais du Luxembourg : hémicycle, salle des quatre colonnes, bibliothèque Médicis, ainsi que celle du Petit Luxembourg, résidence du président du Sénat : chapelle, salons du 18ème décorés par Germain Boffrand, jardin d'hiver, bureau du président, qui est l'ancien cabinet de travail 1799-1800 de Bonaparte, alors du premier consul. Enfin, en compagnie de Monsieur et Madame LARCHER et du général MOULINIÉ, nous avons beaucoup apprécié la qualité et la convivialité du dîner, à connotation maritime, ce qui rentrait parfaitement dans nos thèmes de réflexions d'études actuels.

Marileine TOINET

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : UN DÉFI MAJEUR POUR LA COHÉSION NATIONALE ?



Conférence du 16 mars 2016 de Denis BOUCHARD, président du Conseil d'administration de l'École de la 2^e chance de Paris.

Si l'on reprend les derniers chiffres de l'éducation nationale, 140.000 jeunes quittent chaque année le système de formation initiale sans qualification suffisante. Cette situation crée un impact sociétal et économique important, qui met en jeu la cohésion nationale.

Alors, que faire ? Les écoles de la deuxième chance (E2C) proposent une approche simple : accueillir des jeunes dotés de la volonté de s'en sortir ; les aider à élaborer un projet professionnel en les mettant en relation avec des entreprises (présentation des métiers, stages en entreprise) ; les appuyer dans une démarche de réactivation des savoirs de base et des codes sociaux ; enfin, les mettre en situation de responsabilité pour qu'ils puissent tenir leur place de citoyens dans leur environnement.

Face à cette situation, chacun d'entre nous peut agir, avec ses compétences, dans son domaine, en fonction de ses moyens. Chaque personne intéressée peut ainsi prendre contact avec notre camarade pour proposer ses services et contribuer ainsi à aider l'insertion professionnelle de jeunes parisiens.

Marie BRIGAUD

FOCUS

DE LA CRÉATION D'UNE GARDE NATIONALE

Dans son discours devant le Congrès de Versailles en novembre 2015, le chef de l'État a cité comme élément possible de lutte contre le terrorisme la création d'une Garde nationale (GN) à partir du gisement représenté par les « réserves militaires ».

Préalablement à toute réflexion, il faut bien distinguer les forces de l'ordre, vouées à la sécurité et au maintien de l'ordre, et les armées, ultime recours de la nation dont la vocation est la survie de la population et la défense des intérêts supérieurs de la France. Les armées constituent le prolongement des forces de l'ordre et non pas un complément à celles-ci. Les raisons et conditions permettant d'envisager la création d'une Garde nationale Dans leur format actuel, les armées, de plus en plus sollicitées par les OPEX/ OPIN et les forces de sécurité, mobilisées uniquement par la situation intérieure, ne peuvent apporter, à long terme et sur l'ensemble du territoire national, une réponse à leurs missions habituelles et à cette forme de guerre asymétrique. En effet, il existe une « cohérence stratégique » entre la défense de l'avant (Syrie et Mali) et la protection des français sur le territoire national (repaire de certains djihadistes) : il s'agit du même ennemi.

Face à ce constat, la volonté des citoyens de participer à la défense de la nation et d'être acteur de leur propre sécurité, peuvent les conduire à un engagement concret dans une Garde nationale issue des réserves militaires et formée par celles-ci, ayant le ministre de la défense pour autorité de tutelle et le président de la République, chef des armées, comme autorité supérieure.

Les **missions** imparties à la Garde nationale seraient de participer, en appui des armées, aux missions de sécurité avec une capacité d'actions militaires, de contribuer à faire face aux catastrophes naturelles ou d'autres natures, aux troubles et dysfonctionnements graves atteignant la nation, de restaurer la confiance des citoyens, d'agir en couverture d'événements importants (commémorations, rencontres sportives, expositions internationales), voire exceptionnellement et sur volontariat, en déploiement comme effectifs d'appoints sur des théâtres d'opérations extérieures.

Les principes envisageables de création, d'organisation et de fonctionnement : S'agissant des ressources humaines disponibles, un premier gisement provient de la réserve militaire de 2° niveau ou « réserve de disponibilité », formée de 89.000 anciens militaires et de civils, par tranches d'âges annuelles, dont l'effectif moyen est de l'ordre de 700.000 hommes et femmes, pour moitié, de 18 ans à 50 ans. Cet effectif rejoindrait la Garde nationale, en cas de besoin, par volontariat ou par obligation déterminée par son statut, à condition de permettre en priorité aux réserves existantes d'atteindre leur effectif maximum, principe également appliqué pour la réserve de 1er niveau représentée par les armées (40.000 en 2019), la gendarmerie, la

police, les douanes, les sapeurs-pompiers. Il serait possible de construire une GN avec la réserve de disponibilité, des éléments complémentaires assurant sa formation et son encadrement. Pour un grand nombre, également, elle recruterait ses effectifs par concrétisation du « parcours de défense » construit pendant la scolarité (une journée par an) et du stage de défense de 15 jours type PMS en fin de scolarité. Volontariat ou obligation ? Le volontariat serait instauré, l'obligation n'intervenant que si l'appel aux volontaires n'atteignait pas le niveau souhaité.

L'**effectif total** serait à fixer en fonction du nombre de gardes nationales que le ministre souhaiterait mettre en permanence sur le terrain, et en fonction de la durée que chaque garde devra assumer. En période normale, une période d'un mois à 15 jours semble correspondre le mieux aux contraintes de la vie professionnelle et à celles des entreprises. Aucune limite d'âge maximale ne serait imposée, et seuls les critères de bon état de santé et d'aptitudes physiques, ainsi que ceux des compétences recherchées seraient impératifs. Les rémunérations consisteraient, soit en contrats de différence (anciens militaires), soit en contrats additifs pour les jeunes gens et les cadres de contact. Le principe de non régression de salaire serait retenu par rapport aux émoluments perçus dans un emploi civil ou public.

Il ne s'agit pas d'une 5^{ème} armée, mais de la manifestation de la volonté politique de renforcer matériellement le lien armée-nation

La Garde nationale devrait relever d'une organisation originale. Trois échelons seraient proposables : - un 1^{er} échelon du commandement, de la formation, et de l'État-major. Cet encadrement serait permanent pour 1/3, et à temps partiel pour le reste - un 2^{ème} échelon, de proximité, alimenté par un encadrement de terrain - un 3^{ème} échelon, la base, à partir de la ressource des tranches d'âge ayant suivi le stage post- scolaire. Une École de la G N dispenserait d'une formation pour les 1^{er} et 2^{ème} échelons. La structure serait territoriale et régionale, à raison d'une unité ou deux par région métropolitaine, en fonction de sa démographie et de sa position géographique (frontières), et selon des effectifs adaptés aux conditions particulières, notamment pour les régions et collectivités d'Outre-Mer, avec une composante permanente (volontaires à contrat court) et semi-permanente (anciens volontaires rappelés). Juridiquement, la GN pourrait relever d'un établissement public, sous tutelle conjointe de trois ministères : défense, intérieur, budget. L'autorité d'emploi dépendrait du niveau de sécurité dans laquelle se situera le pays : sur réquisition, il s'agirait du préfet de région ou du CEMA.

Conclusion : La perspective d'une GN française, issue en grande partie des réserves militaires où elle trouverait son ancrage, relève de la décision du parlement, sur la base de principes fondateurs devant faire l'objet d'une attention particulière. Il ne s'agit pas d'une 5^{ème} armée, mais de la manifestation de la volonté politique de renforcer matériellement le lien armée-nation, propre à favoriser la renaissance de l'esprit civique pour une majorité de français. Ce lien provient aussi d'autres formes existantes de volontariat, à valoriser, et de la consultation des principales associations participant à l'esprit de défense. Les associations de l'Union-IHEDN, en particulier les associations régionales, auront un rôle important à jouer, d'autant que de nombreux auditeurs souhaiteraient rejoindre les rangs d'une Garde nationale.

Jean-Paul AMEILHAUD

CHEMINS DE MÉMOIRE

VISITE À VERDUN



Cette troisième visite mémorielle sur les sites de la Grande guerre, après Meaux et l'Artois, concernait tout naturellement Verdun en cette année de célébration du centenaire de la grande bataille qui s'y est déroulée, pendant 300 jours et nuits, de février à novembre 1916.

Le 11 juin, nous nous sommes retrouvés à 25, dont deux enfants, sur le site de Douaumont, sous un ciel peu clément. Notre premier geste a été de déposer une gerbe dans le cimetière face à l'ossuaire, au pied du mât portant nos trois couleurs qui paraissent protéger les tombes de plus de 16.000 soldats morts au combat. Ce dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence, était la manifestation du respect et de l'hommage rendue par notre association, à ceux qui nous ont permis de demeurer libres sur le sol de notre patrie.



La visite de l'Ossuaire a été particulièrement émouvante : les restes, les ossements, de 130 000 combattants, français et allemands, s'aperçoivent au travers de petites lucarnes le long de la façade du bâtiment. Certains d'entre nous sont montés à la Tour-Lanterne, de laquelle la vue sur les champs de bataille est exceptionnelle. Un film nous a permis d'appréhender les événements dramatiques des lieux, ainsi que les souffrances des soldats.

Pour le déjeuner à « l'Abri des pèlerins », nous avons été accueillis chaleureusement par la patronne du restaurant et maire de Douaumont, l'un des villages disparus. La directrice

de l'Office des anciens combattants de la Meuse, également membre de l'association régionale de l'IHEDN, s'était jointe à nous pour ce moment de convivialité.

En début d'après-midi, attendus par le maire de Fleury-devant-Douaumont, entièrement détruit pendant la bataille, nous avons déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Seules, quelques bornes indiquent, dans un paysage encore bouleversé par les cratères d'obus, où se trouvaient les habitations, commerces, mairie, école, église ou lavoir... La visite du Fort de Douaumont, pris et repris par les allemands et les français, a été passionnante, tant notre guide, étudiant en histoire, a su faire revivre la vie souterraine dans le fort pendant les combats.

Nous avons terminé la journée au Mémorial de Verdun, musée récemment restructuré, inauguré lors de la cérémonie officielle du centenaire le 29 mai 2016, par les chefs d'État français et allemand. Cela a été une nouvelle immersion dans la bataille, avec le point de vue des deux belligérants. Avant de repartir sous une pluie battante, nous avons partagé un fort savoureux goûter préparé par Isabelle, protégés par un abri. Nous nous retrouverons en 2017 au Chemin des Dames pour notre prochaine visite mémorielle.

Henri DENIAUD

IN MEMORIAM

G A B R I E L L E G A L A U

Un choc, une grande tristesse, et Gabrielle nous a quittés. L'un d'entre nous recevait un SMS, et elle lui disait « à très bientôt ». Un moment plus tard, elle s'affaissait dans un fauteuil, et s'éteignait sans que l'on ne puisse la réanimer. Ses élèves, ses collègues, nous avons tous sombré dans l'incompréhension : elle, si dynamique, si vive, si enjouée, cette fille des Pyrénées qui aimait à retrouver les siens et sa maman dans un petit village du Béarn. Elle qui riait de nos propos, partageait nos convictions, et s'enflammait pour les sujets abordés, les thèmes à travailler, les plans à élaborer...

Elle, qui avait pour passion l'enseignement, et qui toujours voulait apprendre, découvrir, et qui disait combien l'IHEDN était une source de savoir. Des mots simples pour une grande amie, une pensée pour son époux éploré. C'est en se rappelant combien nous l'aimions que nous ne l'oublierions pas.

Bernadette ANTON-BENSOUSSAN

Association des auditeurs
IHEDN Région Paris Ile-de-France
École militaire 1, place Joffre - Case 41 Paris 75700 SP 07
Tel-répondeur : 01 44 42 59 66
secretariat@ihedn-paris.eu
www.ihedn-arparisidf.org
Maquette CGC